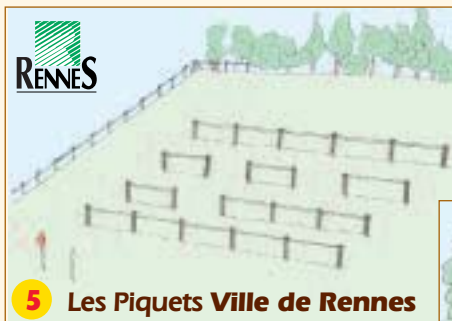
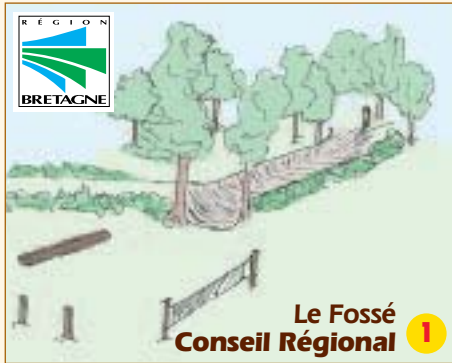


Les obstacles de marathon



Vous souhaitez pratiquer l'attelage, contactez l'Association Bretonne d'Attelage au 06 76 04 13 76



Qu'est-ce qu'un concours complet d'attelage ?

Il se compose de trois épreuves :

Le DRESSAGE :



Sur une carrière de 100 m par 40 m, dont les points précis sont matérialisés par des lettres, chaque attelage doit réaliser une « reprise » imposée. Il s'agit d'une suite de figures que chaque meneur doit effectuer de mémoire, à des allures définies. 3 juges vont noter la liberté et la régularité des allures, la légèreté, la soumission, l'impulsion et la bonne position des chevaux dans le mouvement. Le concurrent sera aussi jugé sur sa façon de mener, sa précision, sa maîtrise de l'attelage et la présentation de son équipage.

La MANIABILITE :

Cette épreuve est destinée à juger la soumission et la souplesse des chevaux ainsi que l'habileté et la compétence du meneur, Il s'agit de franchir des portes matérialisées par des cônes surmontés d'une balle, l'écartement est de 30 cm supérieur à la largeur de la voiture. Toutes les balles renversées et tout dépassement de temps sont pénalisés.



Le MARATHON :

Dans un Concours National II, le marathon se compose de 3 phases.

La phase A est un parcours de 3 à 6 km en terrain varié à parcourir aux allures décidées par le meneur, dans un temps imposé. Si le temps mis est supérieur ou inférieur de 2 minutes au temps imposé, l'attelage reçoit des pénalités proportionnelles aux secondes.

La Phase B est effectuée au pas, sur un parcours de 800 à 900 m, les dépassements sont pénalisés.

La Halte vétérinaire : Un arrêt de 10 minutes est imposé pour la récupération des chevaux.

Un vétérinaire examine tous les chevaux, et vérifie qu'ils sont en état de poursuivre l'épreuve.

La Phase E : C'est la partie spectaculaire du concours. Sur une distance de 5 à 8 km, dans un temps imparti, les attelages vont franchir 4 à 8 obstacles comportant des portes à passer dans un ordre déterminé.



A la fin du concours, un classement est établi par addition des points de pénalités des 3 épreuves. Le meneur ayant le total le plus faible remporte le prix, et ceci dans chacune des catégories.

